



Éleveurs des Savoie s'inscrit dans les attentes des acteurs en s'adaptant aux défis de la filière Beaufort.

QUALITÉ DU LAIT/ Les échanges techniques du 2 février ont permis de renforcer la synergie au sein de la filière Beaufort.

Éleveurs des Savoie et l'Union des producteurs de Beaufort se rencontrent



Les agents et techniciens de pesée, conseillers et inséminateurs de la filière Beaufort ont eu l'opportunité d'approfondir leur compréhension des normes de qualité, des techniques de production et des tendances actuelles du marché.

La région montagneuse des Savoie est renommée pour ses paysages pittoresques, ses traditions culturelles riches et, bien sûr, pour la production d'un fromage emblématique : le Beaufort. Vendredi 2 février, une rencontre significative a eu lieu entre la coopérative Éleveurs des Savoie et l'Union des producteurs de Beaufort, ouvrant la voie à des échanges fructueux, des liens renforcés et un suivi attentif de cette filière. Étaient réunis les agents et techniciens de pesée, conseillers et inséminateurs de la zone filière Beaufort afin de pouvoir échanger et s'imprégner des exigences et besoins de ce secteur spécifique.

Le Syndicat de défense du Beaufort gère l'AOP

Les échanges se sont tout d'abord basés sur la partie Syndicat de défense et leur volonté de travailler sur l'ouverture du cahier des charges spécifique Beaufort et à travers toutes les différentes étapes le nécessitant. Étant organisme de gestion de l'AOP, il a pour rôles : la gestion du cahier des charges, le contrôle de la production du lait aux fromages affinés, les règles de régulation de l'offre et la communication/promotion.

L'UPB : le service technique

L'Union des producteurs de Beaufort est une union de coopératives. Son rôle est multiple : service technique UPB et également de Savoie Lactée, elle intervient sur la qualité du lait (PLQ et conseils en qualité du lait), l'appui technique en fromagerie, l'appui technique en affinage et sur l'hygiène. L'UPB gère également les relations avec les organismes extérieurs tels qu'Éleveurs de Savoie, au

niveau local, régional et national. Après une présentation de la production et des ventes de l'année en Beaufort, les échanges se sont orientés sur la partie qualité du lait et les études réalisées par les équipes de l'UPB.

Coté EDS, une présentation de l'organisme a été faite ainsi que des données sortant du contrôle laitier et conseil de la région Beaufort.

Renforcement des liens locaux

L'événement a été marqué par un partage enthousiaste de connaissances entre EDS et les représentants de l'Union des producteurs de Beaufort. Les techniciens ont eu l'opportunité d'approfondir leur compréhension des normes de qualité, des techniques de production et des tendances actuelles du marché. Cette rencontre a été bien plus qu'une simple réunion professionnelle ; elle a également servi à renforcer les liens au sein de la communauté locale.

Perspectives d'avenir

Cette rencontre a posé les bases d'une collaboration continue entre EDS et l'Union des producteurs de Beaufort. Cette synergie entre les acteurs locaux vise à assurer la durabilité de cette filière fromagère. En conclusion, la rencontre entre Éleveurs des Savoie et l'UPB a été un moment important dans le renforcement des liens entre les organismes. Grâce à des échanges fructueux, des liens renforcés et un suivi attentif, EDS s'inscrit dans une trajectoire commune, en lien avec les attentes du secteur et en s'adaptant aux défis de cette filière emblématique. ■

Aurélié Bérerd - Éleveurs des Savoie

SANITAIRE/ À partir du 1^{er} mars, les analyses réalisées sur les boucles BVD des élevages de Savoie basculent au laboratoire de Chambéry.

Boucles BVD : changement de destinataire pour les prélèvements de cartilage des élevages de Savoie

Depuis le 1^{er} août 2019 et la publication de l'arrêté ministériel fixant les règles de surveillance de la BVD, les éleveurs bovins de Savoie et Haute-Savoie assurent eux-mêmes le dépistage des veaux naissant dans leur cheptel. Cette méthode de dépistage, rapide et pratique, permet à chaque éleveur d'associer l'acte obligatoire d'identification à celui du prélèvement de cartilage auriculaire en vue de réaliser une analyse PCR. Une fois le prélèvement réalisé, le trocart est placé dans une enveloppe préimprimée et rapidement adressé au laboratoire pour obtenir le résultat au plus tôt.

Un résultat négatif permet de garantir le statut « non IPI » du veau, et d'obtenir l'inscription de cette mention sur sa carte verte. Un résultat positif permet en revanche de détecter au plus tôt un animal porteur du virus, et de le gérer en conséquence pour éviter un impact clinique sur le troupeau.

Depuis le développement de cette pratique, l'ensemble des prélèvements de Savoie et Haute-Savoie étaient analysés au LIDAL, à Seynod. À partir du 1^{er} mars prochain, le laboratoire de Chambéry (LDAV73) reprend les analyses pour les éleveurs de son département.

Qu'est-ce qui va changer au 1^{er} mars ?

Ce basculement, validé en conseil d'administration du GDS et opéré pour des raisons économiques, n'aura pas de conséquences sur l'organisation des dépistages. La consigne est simple pour les éleveurs bovins du département 73 : utilisez les étiquettes adressées au LDAV73 sur les enveloppes contenant vos prélèvements.

Ainsi, chacun des éleveurs concernés recevra avant la date butoir un courrier explicatif et un lot d'étiquettes avec le nouveau destinataire. Il faudra alors jeter les étiquettes adressées au LIDAL et les remplacer par le nouveau lot que vous aurez reçu.

Votre stock de boucles restant est plus important que le nombre d'étiquettes envoyées : contactez le GDS pour en recevoir davantage.

Vous n'avez plus de boucles en stock et vous prévoyez une nouvelle commande auprès du service identification de la



Le prélèvement de cartilage auriculaire : un geste simple pour garantir le statut des veaux dès la naissance.

✓ Ce qu'il faut retenir pour les éleveurs du département de la Savoie

- Dès le 1^{er} mars 2024,
- Je jette les étiquettes avec l'adresse du LIDAL,
- Je ne change pas mes pratiques habituelles,
- J'utilise les nouvelles étiquettes fournies par le GDS avec l'adresse du LDAV73,
- Je contacte le GDS pour toute question. ■

Chambre d'agriculture : vous n'avez rien à gérer, le nouvel envoi se fera avec les documents à jour. En somme, rien de plus simple.

Attention : ces changements ne concernent que les éleveurs de Savoie, rien ne change pour les éleveurs de Haute-Savoie.

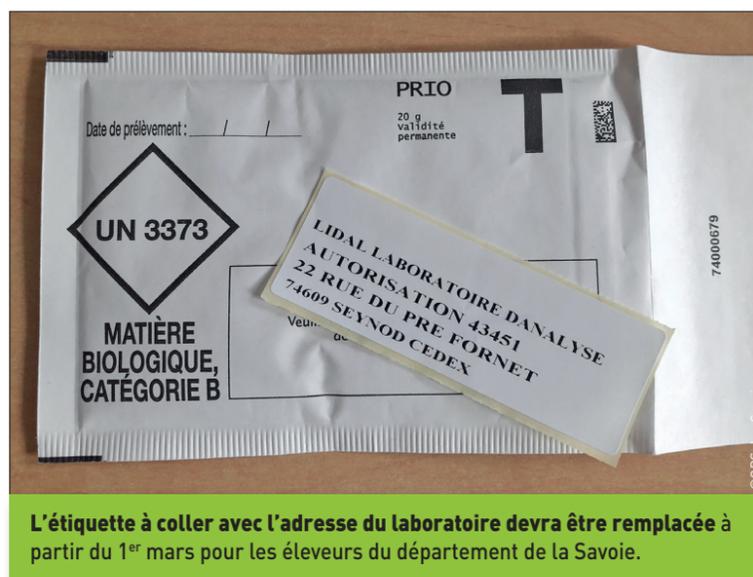
Le GDS toujours à disposition pour vous accompagner

Même si les règles de gestion de la BVD sont définies par l'État, le GDS n'en reste pas moins l'interlocuteur majeur des éleveurs dans la gestion de la surveil-

lance et de l'assainissement pour cette maladie.

Ainsi, pour toute question relative à ce changement de laboratoire, ou à la gestion de la BVD de manière générale, rapprochez-vous du GDS des Savoie en appelant le 04.79.70.78.24 ou en consultant le site internet www.gdsdesavoie.fr. ■

Cyril Aymonier, GDS des Savoie



L'étiquette à coller avec l'adresse du laboratoire devra être remplacée à partir du 1^{er} mars pour les éleveurs du département de la Savoie.

CORRÉZIENNE DE CHARPENTE

BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS



Métal - Bois
Lamellé - Collé

Gérard MONGREDIEN

120, rue de Criel B.P. 255
38507 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 56 26 85 66
Portable : 06 16 52 26 37

Email : correziennedecharpentes@gmail.com

Site : <http://www.correziennedecharpentes.fr>